Roche Infos

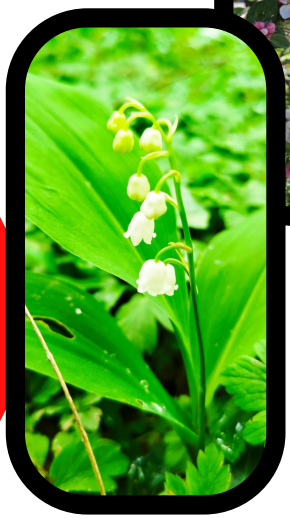

Mai 2025

Bulletin municipal

Mot du Maire

Rochoises et Rochois bonjour,

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre implication dans la vie municipale. Grâce à votre engagement, Roche-lez-Beaupré est devenu une commune dynamique et accueillante.

Notre commune est propre et l'embellissement de nos parcs est apprécié de tous.

Dans les prochaines semaines, l'entretien annuel des voiries va être réalisé par l'entreprise Cuenot.

Lors de l'inauguration de nos nouveaux locaux place Fertet le samedi 12 avril, Monsieur le Préfet nous a fait part de sa satisfaction quant au bon fonctionnement de notre Maison France Services, très bien positionnée au niveau départemental.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent mois de mai, avec plusieurs jours fériés, mois de la découverte, des sorties et des rencontres entre amis ou en famille.

N'oublions pas également que le mois de mai est un mois de commémoration où j'aurai le plaisir de vous rencontrer lors de la cérémonie du 8 mai, moment de souvenir et de recueillement en hommage à celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

Je suis toujours à votre disposition pour recevoir et écouter les idées que vous pouvez proposer et qui sont précieuses pour construire ensemble un avenir à la hauteur de nos ambitions.

Le Maire,
Jacques KRIEGER

Dates à retenir

- Vendredi 16 mai : **Ludothèque**, salle Lumière de 9h à 12h
- Lundi 12 mai : **permanence CCAS** de 9h30 à 11h30 à l 'annexe de la Mairie

La Maison France Services

Ouverte depuis le mois d'octobre, la Maison France Services de Roche-lez-Beaupré étend ses horaires d'ouverture.

Les agents France Services, Karine et Sophie, vous accueilleront sur rendez-vous aux horaires suivants à partir du 19 mai :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h - 12h et 13h30 - 17h30
et
Jeudi et samedi :
9h - 12h

Rendez-vous au 03.92.03.01.25.

La Poste de Roche-lez-Beaupré fermera ses bureaux le 23 mai et l'agence postale prendra le relais à partir du 27 mai dans les locaux de France Services.

L'agence postale communale offrira à la population les mêmes services que La Poste :

- envoi de courrier,
- envoi et retrait de lettres recommandées,
- envoi et retrait de colis,
- achat de timbres et enveloppes,
- retrait d'argent (titulaire compte La Poste)

L'agence postale sera ouverte au public :

du mardi au samedi,
de 9h à 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Contact :

Maison France Services / Agence Postale
37 rue Nationale
25220 Roche-lez-Beaupré

Tél : 03.92.03.01.25
Mail : maisondesservicesrlb@gmail.com

Conseil Municipal du 27 mars

Affectation des résultats et budgets 2025

Après reprise des résultats 2024, les budgets prévisionnels se présentent avec les équilibres suivants :

- Budget général
Dépenses de fonctionnement : 1 941 617.72 €
Recettes de fonctionnement : 1 941 617.72 €
Dépenses d'investissement : 1 579 610.95 €
Recettes d'investissement : 1 579 610.95 €

- Budget bois
Dépenses de fonctionnement : 31 450.00 €
Recettes de fonctionnement : 72 292.38 €
Dépenses d'investissement : 39 619.17 €
Recettes d'investissement : 39 619.17 €

- Budget ZAC des Vignottes
Dépenses de fonctionnement : 486 706.36 €
Recettes de fonctionnement : 486 706.36 €
Dépenses d'investissement : 558 597.59 €
Recettes d'investissement : 558 597.59 €

Taux d'imposition 2025

Compte-tenu des travaux en cours et à venir - particulièrement du montant des fonds de concours « voiries » qui s'élèveront à près de 200 000 € en 2026 et des nouvelles dépenses imposées par l'Etat - les membres du Conseil municipal décident de voter une hausse de 2.5 % des taux d'imposition (13 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention).

Avec cette évolution, les taux communaux sont les suivants :
- Taxe d'habitation : 8.85 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28.69 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 26.29 %

Modifications et création de postes

Considérant la charge de travail liée à l'activité de la maison France Services, les deux postes des conseillères évolueront de 24/35ème à 35/35ème à compter du 15 mai prochain.

Un poste sous contrat d'une durée hebdomadaire de 15/35ème est également ouvert pour assurer le fonctionnement de l'agence postale communale qui ouvrira au public le 27 mai prochain.

Conseil Municipal du 17 avril

Présentation des activités de la Maison France Services par les conseillères

La Maison France Services, qui a ouvert en octobre 2024 (dans un premier temps en mairie puis depuis février 2025 dans des locaux spécifiques Place Fertet), a fait l'objet d'une présentation par les deux conseillères France Services en fonction.

Ce service répond aux différents besoins de proximité, en aidant et informant les particuliers (constitution de dossiers, déclaration d'impôts, simulation d'aides…), en les accompagnant dans leurs démarches administratives en ligne, en les informant sur les différentes prestations, en les mettant en relation avec les organismes compétents et en mettant à leur disposition du matériel informatique.
Il s'ajoute à celui de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés qui permet la délivrance des Cartes Nationales d'Identité et des Passeports et qui, lui est fonctionnel depuis janvier 2023.

Présentation de l'avancement du projet de construction d'une halle rue de la Gare par l'architecte et points à ajuster avant la poursuite de la mission

Après avoir présenté l'avancement de sa mission de maîtrise d'œuvre sur le projet de construction d'une halle rue de la Gare, Monsieur Charles Frandon, architecte en charge du dossier, a interpellé les membres de l'assemblée sur la nécessité de clarifier les périmètres d'études concernant les aménagements attenants au futur bâtiment et au fond de la parcelle (qui feront très probablement l'objet de deux missions distinctes de maîtrise d'œuvre), et de déterminer comment traiter la séparation avec la voie SNCF en termes de nuisances (qui pourrait se matérialiser par un mur végétalisé et aménagé de bancs au ord de la halle).
Il poursuivra sa prestation lorsque les précisions qu'il attend lui seront transmises et que les conditions financières nécessaires à la réalisation (obtention de subventions) seront connues.

Subventions 2025 aux associations

Comme chaque année, deux types de subventions sont attribuées aux associations de Roche :
- Des subventions par adhérents : en fonction du nombre d'adhérents, de leur âge, de la formation dispensée par le club. Une majoration est accordée pour le fonctionnement administratif, (copies et diverses fournitures)
    - Attribution par adhérent de moins de 16 ans : 6.00 €
    - Attribution par adhérent de plus de 16 ans : 5.00 €
    - Attribution pour frais administratifs : 21.21% du montant de la part adhérent
    - Attribution pour l'encadrement par un diplômé des moins de 16 ans : 7.60 € par jeune de moins de 16 ans.

Certaines attributions de fonctionnement sont étudiées au cas par cas pour le remboursement de frais très particuliers ou pour les associations exerçant une mission particulière.

- Des attributions spécifiques eu égard aux missions exercées par certaines associations.
Le crédit total alloué cette année aux associations du village s'élève à peu moins de 24 000 €.

Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet

Afin de permettre une continuité de la collaboration engagée en mars 2024 avec un agent technique jusqu'à présent sous contrat à durée déterminée, les membres du Conseil municipal se sont prononcés en faveur de la création d'un emploi de fonctionnaire.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Aire de repos le long de la véloroute
L'inauguration est prévue le 5 juillet à 11h00 pour cette aire qui portera le nom de « Parc du canal ».
Ce parc a déjà fait l'objet d'incivilités, ce qui a nécessité de condamner provisoirement les toilettes.

- Local canoë-kayak
En raison de la faible activité du club (8 adhérents non affiliés à la fédération française de canoë-kayak), les bateaux seront stockés dans la grange de la ferme Jussreandot, ce qui permettra de libérer le local actuellement occupé vers l'atelier municipal pour une autre association.
Le groupe Guggenmusik est intéressé par ce local qui pourrait être mis à sa disposition, sous réserve qu'il devienne une association rochoise.

- Bouclage de la rue de la Distillerie
Les services de Grand Besançon Métropole ont récemment engagé de nouvelles démarches auprès d'un propriétaire qui refuse de vendre des terrains indispensables au bouclage routier de la rue de la Distillerie. Celles-ci se sont toutefois encore montrées infructueuses.

- Bref point sur les travaux : La façade de la salle Lumière a été rénovée, les travaux de la rue de Beaupré (trottoirs et chaussée) reprendront en septembre, les trous dans les chaussées seront bouchés en juin et les dernières plantations forestières programmées par l'ONF ont été faites en mars (cèdres).

- Comité de pilotage du relais petite enfance
Le nombre d'assistantes maternelles et d'enfants est en constante baisse, contrairement aux micro-crèches dont plusieurs ont ouvert leurs portes ces derniers mois. Celle de Roche-lez-Beaupré ouvrira avant la fin de cette année. (Un décret du 1er avril 2025 permet aux maires de formuler un avis sur l'ouverture des micro-crèches, ce qui n'a pas été possible à Roche dans la mesure où le dossier a été déposé avant la parution du texte.)

- Opération Brioches
14 bénévoles ont distribué les 380 brioches commandées. (3 372 € ont été récoltés et remis à l'ADAPEI.)

- Date de la prochaine réunion du Conseil municipal : jeudi 3 juillet 2025

Cartes avantages Jeunes

Fin avril début mai, les jeunes Rochois, âgés de 8 à 20 ans, ont reçu dans leur boîte aux lettres un courrier avec un couponréponse pour commander leur carte avantages jeunes 2025/2026.

Les courriers sont distribués par des bénévoles. Pas de nom sur la boîte aux lettres, pas de courrier ! Pensez donc à vérifier que tous les noms de famille y figurent !

Vous avez jusqu'au 31 mai dernier délai pour rapporter en mairie votre demande, sans oublier d'y joindre une photo d'identité.

Bruit : horaires à respecter

Le printemps et les beaux jours qui reviennent donne envie de bricoler en utilisant des outils parfois bruyants.

Les activités nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants, comme les tondeuses, tronçonneuses, perceuses ou autres, sont possibles à des heures précises :

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
les dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

<u>Concernant les professionnels</u> :
Du lundi au samedi : de 7h à 12h30 et de 13h30 à 20h

Pour la tranquillité de tous et les rapports de bon voisinage, merci de respecter ces horaires.

Cérémonie du 8 mai

Rendez-vous le jeudi 8 mai 2025
à 9h50 au Monument aux Morts

A l'issue de cette cérémonie, retour à la salle Lumière pour un moment de convivialité et d'échange

Fête de la Musique
Samedi 7 juin
Place Pasteur
de 19h à 23h

Venez danser, chanter avec le groupe Garage Band
Buvette et petite restauration sur place à partir de 18h.

Dimanche 6 avril 39 adultes, 1 ado, 1 enfant et 2 adorables chiens ont répondu présents pour la marche de printemps.

C'est sous un beau ciel bleu que tout ce petit monde a suivi sans rechigner ce joli parcours de 13 km.
Pas de blessé ni de perte.

Merci à Roland Raffin pour cette belle organisation, à Mr Daval archéologue pour toutes ses explications sur site et au Comité des Fêtes pour le verre de l'amitié.
On vous donne rendez vous l'année prochaine avec une innovation qui nous l'espérons aura du succès.

Samedi 12 avril a eu lieu la chasse aux œufs dans les bois de Roche-lez-Beaupré.

65 enfants sont venus passer un bon moment organisé par nos membres du Comité des Fêtes. Chaque enfant a eu son oeuf kinder et pour les plus chanceux un chocolat supplémentaire.

Bravo aux 6 gagnants Julia, Léonie et Hocine pour le côté maternelle et Paco, Maryline, Antonin en primaire.

Un pot de l'amitié a clôturé cette belle journée. Rendez-vous l'année prochaine.

Petite enfance

Les possibilités suivantes vous sont offertes pour faire garder vos « chères petites têtes blondes ou brunes » :

• **17 assistantes maternelles** à Roche-lez-Beaupré sont à votre disposition pour accueillir vos enfants de 0 à 5 ans (ou plus),

• **la Crèche Intercommunale « Les P'tits Loups »** située au 3 rue des Vallières-Sud à Chalezeule, prend en charge vos enfants âgés de 8 semaines à 5 ans,
en accueil régulier ou occasionnel,
du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45.

Cette crèche inter-communale est gérée par les 8 communes suivantes :
Roche-lez-Beaupré, Chalèze, Chalezeule, Deluz, Marchaux-Chaudefontaine, Novillars, Thise et Vaire.

Contact : Charline Dubillard, Directrice de la crèche au au 03 81 87 02 87
Facebook : @lesptitsloups

• **des micro-crèches privées** : Novillars, Roche-lez-Beaupré (ouverture prévisionnelle en septembre).

Pour tout autres renseignements ou pour davantage d'informations :

Le Relais Petite Enfance (RPE) du SEEB (Syndicat d'études de l'Est Bisontin regroupant 11 communes) reste à votre disposition.
C'est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Relais Petite Enfance du SEEB

Il est situé au 3 rue des Vallières-Sud à Chalezeule, vous pouvez prendre contact avec :

Loic PUJOL
Tel : 03 81 57 81 44
mail : relais.seeb@famillesrurales.org
Facebook : relais petite enfance de SEEB
Sur Internet : familles rurales du Doubs relais petite enfance

A la recherche d'une nounou ?

Assistantes Maternelles Agréées sur Roche-lez-Beaupré

Barthod Malat Christine - 06 23 27 46 75
Bauvair Alexandra - 07 82 42 10 15
Benaicha Imane - 06 29 31 77 53
Caron Christelle - 06 30 65 41 55
Dessirier Nadine - 06 82 27 33 83
Dias Maria - 06 85 08 58 48
Kneisky Rachel - 06 85 95 09 12
Laffond Isabelle - 06 50 46 54 47

Lagirarde Sabrina - 07 84 34 39 85
Marion Claire - 06 74 23 47 28
Orsat Emilia - 06 75 03 47 17
Ruffinoni Maud - 06 33 63 69 08
Taron Sonia - 06 84 08 90 75
Tournier-Vallet Séverine - 07 78 04 08 14
Vinci Catherine - 06 74 04 82 01

Vous cherchez un mode de garde personnalisé …
Appelez-nous !

Nouvelle activité

Je m'appelle Romane Furlan et j'ai lancé une boutique en ligne de prêt-à-porter féminin et d'accessoires, disponible sur romanecollection.com.

Je suis également active sur Instagram et Facebook sous le nom romane.collection.

J'organise régulièrement des ventes à domicile (sur demande), ainsi que des ventes physiques dans mon showroom situé au 6 rue des Rosiers à Roche-lez-Beaupré, environ 3 fois par mois, principalement les mercredis et samedis.

Contact :
Romane Collection - France
6 rue des Rosier 25220 Roche-lez-Beaupré
Mail : contact@romanecollection.com
Tel : 07.62.23.21.02

Listes électorales

Je déménage : dois-je me réinscrire sur les listes électorales ?

Dans un premier temps, vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales et trouver votre bureau de vote. Il suffit de vous rendre sur le site Service-Public.fr et d'utiliser le téléservice « Interroger sa situation électorale ».

Rappel, pour pouvoir voter, il faut :
- posséder la nationalité française ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Vous déménagez dans une autre commune ou en Outre-mer ?

Dans ce cas, vous devez obligatoirement vous inscrire sur une nouvelle liste électorale. Il faut contacter la mairie de son nouveau logement pour signaler le changement d'adresse et vous inscrire sur cette nouvelle liste électorale. Il est possible de réaliser cette formalité :
- directement au service d'état civil de sa mairie ;
- via un formulaire d'inscription en ligne sur les listes électorales ;
- par courrier.

À savoir
Vous pouvez vous inscrire sur une liste électorale jusqu'au 6e vendredi qui précède le jour du scrutin. Vous pouvez faire toutes vos démarches en ligne sur Service-Public.fr.

Faut-il attendre les périodes de scrutin pour une réinscription ?

Vous n'êtes pas obligé d'attendre une période de scrutin pour vous réinscrire sur les listes électorales. Il est même fortement recommandé de le faire en dehors des périodes de scrutin. Sachez que vous ne pourrez voter que si vous vous êtes inscrit 6 semaines au moins avant le 1er tour de scrutin.

Des dérogations à ce principe des 6 semaines existent :
- les jeunes qui ont 18 ans au plus tard la veille du scrutin peuvent voter pour ce scrutin ;
- les personnes qui acquièrent la nationalité française peuvent également faire l'objet d'une inscription dérogatoire.

Gestion des chats errants

Depuis septembre 2020, nous avons noué un partenariat avec l'association Nala, Mystic et Compagnie – NMC, dans le cadre de la gestion de la population féline sur notre commue.

La nouvelle loi, votée en 2021, rend l'identification obligatoire pour TOUS les chats sans distinction d'âge, qu'ils sortent ou non. Depuis janvier 2021, une amende de 750 € peut sanctionner la non-identification.

La stérilisation n'est pas obligatoire en France. Si vous ne souhaitez pas stériliser vos chats, mâles ou femelles, nous vous invitons à ne pas les laisser sortir afin qu'ils ne viennent pas augmenter le nombre de chats errants, en souffrance. Chaque chat non stérilisé participe à la prolifération et fait peser le poids financier sur la collectivité.

Tous les chats capturés non identifiés, sont considérés comme errants. Les chats dits sauvages seront identifiés, stérilisés et relâchés sur site. Concernant les chats et chatons dits sociables, et dans la mesure des places disponibles en familles d'accueil, ils seront pris en charge par l'association.

L'association participe, grâce à son activité bénévole, au bien être des chats errants qui obtiennent le statut de chats libres de Roche-lez-Beaupré, mais également au bien être des habitants. Au 31 décembre 2024, la commune comptes 52 chats libres.

Lorsque vous trouvez un chat ou un chaton, vous devez vérifier s'il est identifié, pour cela, contactez l'association NMC ou conduisez-le à un vétérinaire (la vérification d'identification est gratuite).

S'il est identifié, il pourra être restitué à son propriétaire.

Tous les chats qui se promènent peuvent se perdre. Ils ne sont pas tous abandonnés ou errants. De nombreux foyers pleurent la disparition de leur chat parce que des personnes les gardent sans vérifier s'ils sont identifiés.

Contact NMC :
Frédérique DUVIVIER - Présidente NMC
07.67.76.96.49
association.1901.nmc@gmail.com

Etat Civil

Naissances

Eliott BARATTO né le 22 mars 2025

Toutes nos félicitations !

Décès

Lakhmissi HAKKAR le 27 mars 2025 à 95 ans
Gisèle BOURIHIA le 16 avril 2025 à 76 ans
Philippe BARDOT le 16 avril 2025 à 65 ans

Nos pensées accompagnent leurs familles.

Les Etoiles de Manon - Loto

Bibliothèque

Exposition de villages miniatures jusqu'au 31 mai

« Faire un tour de France et dans une petite partie du Monde sans quitter Roche-lez-Beaupré, cela vous tente ?
C'est ce que je vous propose en venant à la bibliothèque de Roche-lez-Beaupré pour découvrir un monde miniature au 1/87ème reproduisant sous forme de diorama (reproduction miniature d'une scène) une partie d'un village ou d'un paysage.
Vous pourrez assister à une pêche au carrelet en Bretagne, visiter les Saintes-Maries-de-la-Mer, vous balader le long du canal de Bourgogne, découvrir le village du père Noël à Rovaniemi en Finlande, traverser un jardin au Japon, et vous aurez de nombreux autres sites miniatures à observer.
Les maquettes de maisons ainsi que les paysages sont confectionnés entièrement à la main avec des matières généralement naturelles : bois, ocres, sable, pierres pilées, argile et autres.
Je vous souhaite une visite agréable et dépaysante ! »

Jean-Jacques Grussner

Club lecture : jeudi 22 mai de 17h à 18h30
Accueil des classes élémentaires : jeudi 15 mai
Accueil des classes de maternelle : mardi 13 mai
Lecture de contes aux enfants : voir sur le blog

La Médiathèque du Doubs ne prête plus de DVD aux petites communes, ce qui pénalise nos adhérents. Nous avons décidé de mettre en place un système d'échange de DVD. Dans un premier temps, nous demandons aux Rochois qui ont des DVD dont ils ne se serviront plus de les déposer à la bibliothèque : une étagère leur sera dédiée. Le fonctionnement sera le même que pour l'armoire à livres : j'emprunte, je visionne, je rapporte, ce qui permettra à d'autres personnes d'en profiter, ceci sans être obligatoirement adhérentes.
Merci d'avance aux Rochois qui feront don de leurs DVD et raviront ceux qui en sont demandeurs !

300 nouveaux ouvrages empruntés au bibliobus sont disponibles pendant 6 mois

Fermetures du mois de mai : samedi 3 - jeudi 8 et 29

BLOG : bibliothèqueroche.overblog.com
Catalogue numérique : www.séquoïa.doubs.fr

facebook : Les AccRoche-livres

Sportifs Rochois à l'honneur

Inaya Zenatri s'est rendu à Chevigny-Saint-Sauveur le samedi 22 mars 2025 avec son coach Francis Grandjean, afin de participer au Championnat de France de semi-contact (règles du kick-boxing).

Tout comme l'an passé elle remporte la médaille d'or et reste donc championne de France pour la deuxième année consécutive.

Amine Zenatri qui suit les pas de sa grande sœur s'est également rendu à Chevigny-Saint-Sauveur le samedi 22 mars 2025 avec son coach Francis Grandjean.

Pour son premier championnat de France, il s'est retrouvé face à 7 autres combattants et à terminé sur la 3ème place du podium, lui permettant de rentrer avec la médaille de bronze.

Panna Cotta

Ingrédients

- 50 cl de crème
- 50 cl de lait
- 100g de sucre
- 5 feuilles de gélatines
- extrait de vanille

Préparation :

1. Faire ramollir les feuilles de gélatines dans l'eau froide.
Mettre la crème, le lait, le sucre et la vanille dans une casserole et faire frémir.

2. Dès le début de l'ébullition, retirer la casserole du feu et ajouter la gélatine préalablement égouttée.

3. Bien remuer et verser dans des coupelles. Laisser refroidir puis placer quelques heures au réfrigérateur pour faire prendre.

4. Ajouter du coulis de caramel, fraise, framboise ou autre parfum avant de servir.

Bonne dégustation !!

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Nadine COILLOT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Martine HATT, Martine KABANTCHENKO, Pauline PELLEGRINI
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr
www.roche-lez-beaupre.fr